

## Compte rendu - CPTS PARIS NEUF

### Groupe de travail PP PEC patients âgés à domicile

#### Réunion du 26/09/2023 – Pôle Santé Bergère

**Participants** : Marie Jager (Médecin gériatre. Référente) ; Hervé Humblot (Infirmier libéral. Référent) ; G. Billard (Kinésithérapeute) ; I. Aknouche (chef de projet e-parcours M2A-DAC Paris Nord-Est) ; F. Tassin (Infirmier libéral) ; M. Porte (Kinésithérapeute) ; F. Pignon (Kinésithérapeute) ; M. Warnery (ADIAM) ; T. Bellier (MG) ; D. Khodja (MG) ; F. Lapierre (ADIAM) ; I. Labusquière (Coordinatrice CPTS).

Invités (Equipe mobile de réinsertion et de réadaptation de l'hôpital Lariboisière) : A. NOUAIL (ergothérapeute) ; C. Gondouin (assistante sociale)

**Excusés** : V. Fanget (Sophrologue) ; Ch. Boss (Kinésithérapeute) ; H. Wahid (directrice CAJ) ; C. Ferchaud.

La coordinatrice de la CPTS introduit la réunion avec plusieurs sujets intéressant le groupe de travail :

- La « facilitatrice de parcours », éducatrice spécialisée, recrutée à mi-temps à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2023 a décidé de mettre fin à sa période d'essai et de ne pas intégrer la CPTS. La recherche de candidats, avec un profil infirmier.e, va se poursuivre pour un recrutement dès que possible.

#### **1/ Présentation du schéma de coordination du parcours « Fragilité motrice de la personne âgée »**

Le projet de parcours est présenté aux nouveaux adhérents (cf. présentation jointe).

#### **2/ Présentation de l'équipe mobile de réinsertion et de réadaptation de l'hôpital Lariboisière**

Caroline GONDOUIN (assistante sociale) et Aziliz NOUAIL (ergothérapeute) présentent l'équipe mobile de réinsertion et de réadaptation de l'hôpital Lariboisière pour favoriser le retour des patients présentant des pathologies neurologiques et/ou de l'appareil locomoteur, évaluation humaine, aide technique, accompagnement administratif et adaptation au logement du patient.

Cette équipe intervient à domicile, sur les sur 8, 9,10, 17,18 et 19e arrondissements, pour tous les adultes sur demande d'un professionnel de santé pour une évaluation du domicile. Il s'agit de coordonner le retour au domicile avec les professionnels de ville. Il s'agit d'intervention ponctuelle pour mettre en place, de manière courte (maximum 15 jours), tout ce qu'il convient au retour du patient.

Elle se situe au 2 Rue Ambroise Paré, 75010 Paris et est joignable au 01.49.95.61.52.

Il est proposé d'inscrire cette équipe dans le projet de parcours pluriprofessionnel sur la fragilité motrice de la personne âgée comme équipe ressources. Une synthèse de ce qui est proposé par l'équipe sera également transmis à la CPTS Paris NEUF afin d'être mentionné dans les ressources médicales du site Internet de la CPTS.

### 3/ Schéma de coordination du parcours « Fragilité motrice de la personne âgée » : suite

**Le Bureau de la CPTS Paris NEUF a validé les pré-requis suivants pour la mise en œuvre concrète du projet de parcours, à titre expérimental durant un an, avant d'envisager une extension éventuelle aux autres CPTS de Paris Nord Est (CPTS 10 et 19).**

Pour mémoire, ceux-ci sont les suivants :

- Nécessité pour les professionnels de santé/acteurs médico-sociaux, d'être adhérent de la CPTS Paris NEUF ;
- Recrutement d'une nouvelle facilitatrice de parcours ;
- Nécessité pour les professionnels de santé de s'équiper de la MSSanté pour intégrer le parcours ;
- Mise en place d'ordonnance type pour le médecin traitant à destination de chacun des professionnels de santé le nécessitant (Kinésithérapeute, Podologue, Ergothérapeute) ainsi que pour la Maison Sport Santé ;
- Rémunération, quel que soit le professionnel libéral concerné, afin d'assurer une traçabilité et un suivi du patient, selon les modalités définies ci-dessous (10€ pour chaque action) :
  - Pour **l'entrée d'un patient dans le parcours** : réalisation du test + envoi des coordonnées du patient et résultats du test à la facilitatrice de parcours
  - Pour **compte rendu à l'entrée écrit** spécifiquement pour le parcours et inclus dans l'outil de coordination
  - Pour **compte rendu de sortie écrit** spécifiquement pour le parcours et inclus dans l'outil de coordination
- Présentation du parcours au cours d'une soirée pluriprofessionnelle dédiée, à prévoir en janvier/février 2024.

Les principales remarques des participants, en particulier les médecins généralistes présents, sont les suivantes :

- La mise en œuvre d'un tel parcours pourrait certainement représenter une aide pour les médecins généralistes/médecins traitant, a fortiori s'ils disposent d'ordonnance type du médecin traitant vers les autres professionnels ;
- G. Billard propose de mobiliser les réseaux de kinés à domicile, via l'association Gudule ;
- La communication pour faire connaître le parcours devra intégrer, outre la réunion pluriprofessionnelle envisagée, un outil de type flyer ainsi que des rencontres individuelles avec les médecins généralistes pour leur présenter le parcours ;
- Il convient de prévoir, pour faciliter le travail des médecins traitants qui ont peu de temps en consultation, de travailler sur un protocole précis et rapide ;
- 

Le projet de flyer est présenté de nouveau au groupe de travail. Il est jugé trop complexe. Il est décidé de prévoir un recto/verso plus simple : garder vos soignants et uniquement les mots clé (sans associations et le reste) + ajouter en bas du document les logos des partenaires.

Une nouvelle version sera présentée au prochain groupe de travail.

- Pour action : I. Labusquière ; V. Fanget ; I. Aknouche.

**Les prochaines étapes pour la finalisation du projet de parcours** sont les suivantes :

- Revoir la mise en page du test de motricité (recto : tests / verso : explication)
  - Pour action : G. Billard.
  
- Réaliser les ordonnance-type à l'attention des médecins : Faites par les kinésithérapeutes (avec G. Billard) ; Faites par les ergothérapeutes (avec Aziliz Nouail) ; Faites par les podologues (cf. Gailhard) ; Pour la Maison Sport Santé Curial.
  - Pour action : G. Billard ; I. Aknouche.
  
- Rencontrer les associations d'activités physiques retenues suite au questionnaire administré: InitiActiv, Siel Bleu et le PRIF, pour aboutir à une convention comprenant les items suivants : traçabilité des patients suivant les cours d'APA (Inscription, type de séance, nombre de séances) ; filière rapide ; comptes-rendus, bilan, tarifs, utilisation d'outils numériques.
  - Pour action : Dr M. Jager, I. Labusquière, I. Aknouche
  
- Equiper les membres du groupe de travail de la MSSanté.
  - Pour action : I. Aknouche

**La prochaine réunion du Groupe de travail aura lieu le 24 octobre 2023 à 18h30 au Pôle Santé Bergère.**